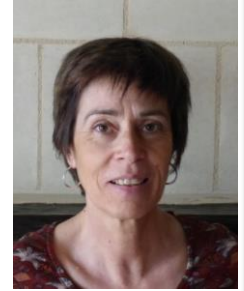




## Portrait de membre

Claudine PEZERIL  
Coordinatrice

Association Les Locaux-Moteurs



*L'association "Les Locaux Moteurs", créée en juillet 2015, a pour objectif d'informer les potentiels bénéficiaires d'aides aux travaux d'amélioration énergétique des logements sur les dispositifs existants, notamment dans le cadre d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Des habitants-relais, recrutés et formés localement par l'association, sont chargés de porter cette information auprès de leurs pairs, par du porte à porte.*

### > Quel est votre parcours, comment en êtes-vous arrivée à travailler sur le sujet de la précarité énergétique ?

Je ne suis pas du tout un acteur de l'habitat : à la base je viens du monde de l'agriculture. J'ai beaucoup travaillé en « expérimentation végétale », dans des laboratoires de recherche, puis dans une coopérative qui faisait du champignon dans le Maine-et-Loire. J'y suis intervenue en tant que formatrice-animatrice auprès des cueilleuses. Ma mission consistait à améliorer la qualité des champignons, j'allais dans les caves. A l'époque, je m'interrogeais beaucoup sur mon avenir professionnel, et le fait d'avoir rencontré ces femmes qui avaient des conditions de travail et de vie très difficiles m'a amenée à rencontrer des travailleurs sociaux et m'a ouvert les yeux sur une autre culture professionnelle : celle de l'action sociale. J'ai ensuite pris le temps de rencontrer tout le milieu du travail social, ce qui m'a donné envie de reprendre des études : je suis repartie pour trois ans dans un cursus de Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) à l'IFORIS d'Angers. Mon diplôme en poche, j'ai démarré à la Mutualité sociale agricole (MSA), pour mener des accompagnements individualisés en rural auprès de la population agricole, et notamment sur des missions en lien avec

l'accession à la propriété et la question de l'accompagnement des occupants de logements dégradés. J'ai alors pris conscience de l'existence de cet habitat dégradé et indigne, de la place centrale que le logement avait dans la vie des gens, comment il nous construit et traverse l'identité de soi, l'intimité, le rapport aux autres, le travail, etc.

Ensuite, j'ai occupé un poste d'agent de développement social (aider des collectivités à développer des politiques petite enfance, par exemple) en mettant au cœur de mon parcours la nécessité d'intervenir directement sur l'environnement des personnes en situation difficile. Sinon, comment les aider à résoudre durablement leurs problèmes ? Je suis repartie à l'université pour passer un master 2 tourné autour de l'action sociale et du développement social local. J'y ai découvert le monde de l'université bien entendu, mais aussi celui de la recherche en sciences sociales. À la suite de mon master 2, j'ai enchaîné sur deux ans de thèse, que j'ai dû stopper pour des raisons économiques.

Je suis revenue à la MSA, tout en donnant en parallèle des cours au CNFPT, à l'INSET ou à l'université d'Angers, et en travaillant un peu pour Mairie-conseils de la Caisse des dépôts et consignation (CDC), en tant que consultante. La MSA ne voyait pas cette

multitude de casquettes d'un bon œil, donc j'ai quitté l'institution. Pour Mairie-conseil, je sillonnais la France pour aider des collectivités ou assimilés (des PNR par exemple) à mieux inclure les dimensions sociales dans leurs pratiques. Mais je n'arrivais pas à vivre complètement de mes cours et de mes activités de consultante, donc j'ai aussi fait un détour de quelques mois par la cellule habitat indigne du département du Maine-et-Loire. C'est là que j'ai commencé à entendre des discours du type « c'est bizarre, on a des dispositifs autour de la lutte contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique mais on pressent qu'on n'a pas les publics en face ». De fil en aiguille, j'ai commencé à m'intéresser aux logiques du non-recours et aux travaux du laboratoire ODENORE, dont Philippe Warin, sociologue, est le directeur. Je me posais beaucoup de questions sur la manière dont on travaillait dans l'action sociale, avec des dynamiques centrées sur la réparation, sans réussir à mettre au centre des logiques axées sur la prévention. En 2014, j'ai eu envie de partir au Québec. Cela faisait 2 ans que j'étais en relation avec une structure qui s'appelait « dynamo colectivo », et qui travaillait sur les logiques du pouvoir d'agir, d'*empowerment*, sur l'accompagnement des territoires dans des dynamiques collectives. Je suis donc partie voir sur trois semaines la manière dont ils abordaient ces questions, et je me suis rendue compte que ce que je faisais de manière très intuitive dans mon approche de l'action sociale, eux le faisaient depuis 20 ans. Parmi les innovations sociales que j'ai rencontrées là-bas, il y avait notamment les dynamiques de pairs. Quand je suis rentrée, j'avais toujours mes questionnements autour du non-recours et, nourrie par ce que j'avais découvert au Québec, j'ai rencontré le directeur de l'habitat et de l'urbanisme au département du Maine-et-Loire, que je connaissais déjà, pour lui soumettre mon idée : faire porter les politiques habitat par des habitants qui iraient rencontrer d'autres habitants pour compléter le travail de réseau porté par les institutions et leurs

agents. Il a tout de suite « accroché » et m'a demandé de l'expérimenter. En 2015, j'ai répondu à des appels à projets de la Fondation de France et de la Fondation MACIF. Le Département et des communes ont aussi financé le projet, que je voulais tester en grandeur nature sur un territoire. J'ai donc créé l'association « Les Locaux-Moteurs » en recherchant des bénévoles non liés au secteur de l'action sociale. Nous avons démarré les Locaux Moteurs sur la partie Nord-Est du Maine-et-Loire en 2016, l'idée étant de voir si, sur un territoire couvert depuis 4 années par une OPAH, il y avait encore des personnes qui étaient passées au travers « des mailles du dispositif d'action publique ». On cherchait les « ménages invisibles », ceux qu'on ne voit jamais se saisir de leurs droits ou des services à leur disposition en matière d'habitat.

Entre 2015 et 2020, j'ai porté seule les activités de l'association (avec l'équipe du Conseil d'administration qui n'a pas bougé depuis 2016), d'abord en tant que bénévole, puis salariée à mi-temps comme coordinatrice aujourd'hui.

### > Aujourd'hui, en quoi consiste votre mission, quels sont vos publics et territoires d'intervention ?

L'objet premier de l'association lors de sa création, c'était (et c'est encore !) la lutte contre le non-recours. Et le domaine que l'on a souhaité traiter en premier, c'est l'habitat : adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, et rénovation du logement pour lutter contre la précarité énergétique ou l'habitat indigne.

En matière d'action sur la rénovation énergétique, nous voulons permettre à des ménages de se saisir des dispositifs locaux liés à l'habitat, pour pouvoir réaliser des travaux. Le public cible, au départ, était les propriétaires occupants. Aujourd'hui, on va aussi vers les propriétaires bailleurs via les locataires (sur des OPAH-RU, notamment).

Les Locaux- Moteurs s'inscrivent donc toujours dans un programme habitat (OPAH, OPAH-RU, PIG), avec une démarche très proactive : on recense les besoins de ces publics, que l'on relaie ensuite vers les opérateurs habitats chargés d'animer les programmes. Pour recenser ces besoins, on fait du porte-à-porte, dans une démarche d'« aller vers ». Les équipes de Locaux-Moteurs expliquent aux habitants ce que sont ces programmes habitat, en quoi ça les concerne, quels en sont les avantages (aides financières bien sûr, mais on insiste aussi énormément sur l'accompagnement technique). Avec un constat : souvent les ménages ont entendu parler de ces dispositifs, mais pensaient que cela ne s'adressait pas à eux, pour diverses raisons, la première étant une barrière psychologique : « c'est trop complexe », « c'est pour des personnes avec moins de ressources que moi », etc.

Le fait d'avoir une information personnalisée, à travers le locaux-moteur qui vient frapper à sa porte, permet souvent de faire sauter ce premier frein. Les locaux-moteurs se présentent donc avec une « fiche logement », qui est un outil à compléter avec les ménages, et sert aussi de guide pour la discussion. Cette fiche logement permet de consigner les besoins du ménage et de les transmettre à l'opérateur habitat du territoire en question, qui en théorie devrait ensuite prendre le relais et accompagner le ménage jusqu'au bout des travaux, puisqu'il est rémunéré pour cette mission. La mission des Locaux-moteurs, c'est d'être des facilitateurs, des liants, des passeurs. Ils ont des compétences de tiers de confiance.

Aujourd'hui, nous n'intervenons qu'en milieu rural, sur des territoires entre 15 000 et 18 000 habitants. Sur une opération en démarrage d'OPAH, on a été jusqu'à 8 personnes dans l'équipe de Locaux-Moteurs, on générait 70% des demandes de l'opérateur habitat (Soliha). On est intervenus 15 mois sur cette OPAH, et au bout du bout, on a généré 28% des dossiers : sur 123 dossiers déposés, 35 venaient des

Locaux-Moteurs (représentant 700 000€ de travaux). On peut dire que ces 35 dossiers sont ceux de gens qui ne seraient jamais venus d'eux-mêmes voir l'opérateur lors de permanences. Notre action est une valeur ajoutée aux programmes habitat.

En parallèle de nos missions, on essaie de créer des dynamiques sur notre territoire d'intervention, qui permettent aux partenaires (la collectivité et l'opérateur) et aux Locaux-Moteurs de se rencontrer. Aussi, j'essaie autant que possible de faire se rencontrer l' élu en charge de l'habitat et l' élu en charge de l'action sociale, car on s'aperçoit que souvent ils ne travaillent pas ensemble alors que les sujets sont imbriqués. Cela les oblige à décloisonner, et ce « travail de fourmi » produit des effets à long terme.

### > Qui sont les Locaux-Moteurs ? Comment sont-ils choisis et formés ?

Lorsqu'une décision est prise de déployer une équipe de Locaux-Moteurs sur un territoire, nous commençons par rencontrer les acteurs locaux pendant 2 à 3 mois, d'abord les élus puis les forces vives du territoire (associations, centres sociaux, CCAS, etc.). On leur explique le dispositif et le profil de personnes que l'on cherche à recruter : des gens qui n'ont pas peur d'aller à la rencontre de l'autre, qui sont un peu connus sur le territoire et y vivent depuis un moment, qui connaissent les ressources locales (Maison des services au public, MDS, CCAS, services à domicile, etc.) et surtout qui ont de belles qualités relationnelles et savent respecter et préserver l'intimité d'autrui. On cherche ces tiers de confiance. On tisse notre « réseau » lors de cette immersion de terrain, à l'issue de laquelle des noms de personnes commencent à circuler et des candidatures (CV et lettres de motivation) nous parviennent, comme un recrutement. Ensuite on rencontre ces personnes et on fait notre sélection.

Ce sont souvent des personnes qui ont un parcours atypique, avec des emplois à



temps partiel. Nous leur proposons de travailler quelques heures par mois, en CDD, et cela leur convient en général très bien : il peut s'agir de personnes retraitées ou ayant une activité professionnelle. A titre d'exemple, je peux vous citer une porteuse de journaux à domicile, une ancienne ambulancière, un commercial, une décoratrice d'intérieur, une personne qui travaille à l'ADMR, une femme de maçon également auxiliaire de vie, une ancienne professeur d'espagnol... Les profils sont très variés, ils sont représentatifs des habitants qui vivent en rural ! Leur point commun, c'est l'envie d'être utile socialement, et leur appétence pour le relationnel.

Je ne mets jamais de frein lié aux compétences lors d'un entretien : si une personne présente « un super relationnel » mais me dit qu'elle n'est vraiment pas à l'aise avec l'outil informatique, je n'en ferai pas un frein, je vais lui répondre « ne vous inquiétez pas, on va vous accompagner sur ce point pendant toute la mission ». J'ai d'ailleurs beaucoup de femmes qui m'ont confirmé avoir acquis des compétences en informatique et devenir autonomes vis-à-vis de leur entourage familial. Pour le moment on ne valorise pas cet aspect des compétences acquises durant la mission Locaux-Moteurs, mais il faudrait que nous puissions valoriser cet angle de la transférabilité de compétences vers d'autres emplois. Les Locaux-Moteurs peuvent être un vrai tremplin professionnel. Une fois recrutés, un contrat de travail est signé : entre 15 et 18 heures par mois, rémunérés 11€ de l'heure et avec une indemnité forfaitaire pour les déplacements. Le fait d'être salarié les rassure, et pas seulement financièrement : cela leur garantit également un cadre d'intervention, sur des missions qui peuvent être assez longues. En ce moment, la plus courte mission que nous avons s'étale sur 10 mois, mais on peut aller jusqu'à 34 mois sur certaines OPAH –RU.

Puis les Locaux-Moteurs reçoivent une formation de 2 jours. Il y a beaucoup de

psychologie sociale à travailler et de représentations à détricoter, car souvent les personnes que nous formons ne savent même pas que l'habitat indigne et la précarité énergétique sont une réalité, que les situations que nous leur présentons existent réellement. Une fois qu'on a abordé ces situations, c'est important de déstructurer les discours et parler positif ; par exemple, nous parlerons de rénovation énergétique.

### > Concrètement, en quoi consiste et comment se déroule la mission d'un Locaux-Moteur ?

Les Locaux-Moteurs sont là pour apporter des clés de compréhension sur des informations liés à l'habitat que les ménages ont en général déjà croisé, sans s'en saisir. C'est cela le non-recours et à mon avis, aujourd'hui, sur les dispositifs habitat, il est lié à la complexité des dispositifs : complexité dans les partenaires, dans les acteurs, les financements, avec des injonctions paradoxales entre les offres à 1€, MaPrimeRénov', Action Logement, l'OPAH, Habiter Mieux Sérénité, etc. En 3 ans, tous les 6 mois, les règles du jeu ont changé. S'y ajoute la dématérialisation. Le non-recours, ce n'est pas une question de mauvaise communication. D'ailleurs, les opérateurs d'OPAH font très bien ce travail de communication, et les ménages voient bien passer les articles dans le journal du coin, les pubs et les présentations de toutes les offres existantes sur les sites Internet. Mais le frein est psychologique : les habitants que nous touchons savent que cela va être long, dur, complexe, et n'ont pas envie d'y aller. Il n'y a rien de « désirable » dans ces dispositifs. Aussi, le fait qu'une personne vienne chez eux leur expliquer et dédramatiser le dispositif, et que cette personne qui vient recueillir leurs besoins puisse potentiellement être une personne ressource sur laquelle s'appuyer, permet de débloquer les situations et de rendre les dispositifs intéressants.

Les Locaux-Moteurs se présentent au domicile avec un courrier d'accréditation de la collectivité et un « pin's Locaux-Moteur ». Le plus souvent, des articles dans les journaux locaux lors de la formation des équipes sont parus pour annoncer la venue de l'équipe. Quand ils rentrent dans le logement, ils vont parler avec l'habitant du logement et du dispositif habitat existant sur le territoire bien sûr, mais aussi du fait qu'ils ont eu froid, de la température à l'extérieur, etc. Le fait d'échanger et de recevoir des informations de la part d'un autre habitant du territoire missionné par la ville, de pouvoir s'exprimer sur la manière dont ils se sentent dans leur logement, cela touche les habitants. On a presque 9 portes sur 10 qui s'ouvrent au passage des Locaux-Moteurs.

Pour les adresses, on cherche les logements construits après la guerre et avant les années 80. Notre hypothèse de travail, c'est que ces logements sont plus susceptibles que d'autres d'avoir besoin de travaux, notamment en termes d'isolation. 12 à 16 adresses sont communiquées mensuellement pour chaque membre de l'équipe. Ils organisent la répartition de leur travail comme ils le veulent sur le mois, avec beaucoup de souplesse. Ils tentent au maximum trois fois chaque adresse, laissent un avis de passage mais s'ils n'y trouvent personnes au bout de la troisième fois, ils ont pour consigne d'abandonner. Souvent ils sont attendus ! Sur place il y a également beaucoup d'échanges avec les voisins et voisines des habitations initialement ciblées.

Au tout début, on faisait cette campagne de porte-à-porte pour apporter l'information personnalisée, et c'est tout. Mais peu à peu nous nous sommes rendus compte que les besoins des habitants allaient au-delà, et nous proposons désormais de l'accompagnement, c'est-à-dire qu'on est amenés à retourner chez les gens pour les aider très concrètement dans leurs démarches avec l'opérateur habitat du territoire : l'idée c'est de proposer un accompagnement qui va lever tous les

obstacles d'ordre psychologique et organisationnel auquel est confronté le ménage, pour qu'il puisse aller au bout des travaux. On n'est pas sur l'aspect technique ni sur l'ingénierie financière, qui restent clairement la mission de l'opérateur, mais on va aider par exemple à créer des comptes sur l'interface dématérialisée de l'Anah, ou à recueillir les documents administratifs demandés, faire le lien avec les artisans si besoin (aller sur la plateforme FAIRE par exemple), retourner voir le ménage si l'opérateur nous dit qu'il n'a plus de nouvelles, etc. Bref, dans la liste des tâches qui incombent au ménage, le Locaux-Moteur peut venir le soutenir sur n'importe quel point. Il peut donc y retourner à plusieurs reprises (jusqu'à 15 ou 20 fois !). On travaille la qualité de la relation autant de temps nécessaire à des ménages qui en ont vraiment besoin pour se lancer et se maintenir dans une dynamique de travaux.

### > Quelles sont les difficultés que vous rencontrez aujourd'hui ?

La prégnance de la précarité énergétique et du non-recours sont encore loin d'être une évidence pour nombre d'institutions. Chacun fait bien sa part, ce n'est pas le problème, mais les dispositifs sont aujourd'hui tellement complexes (et avec des niveaux de complexité variés et imbriqués) que beaucoup de ménages sont complètement « largués ».

Les successions de programmes habitat ont permis à nombre de ménages de faire les travaux ; mais une autre partie des ménages ne les ont pas actionnés. Ceux-là, il faut les aider, les accompagner. Quand il y a du reste à charge, quand il faut faire l'avance des subventions, il faut leur proposer les solutions adéquates, qui d'ailleurs existent ! Dans leurs missions, les Locaux-Moteurs sont confrontés à beaucoup de précarité. Lorsqu'on est passé chez eux, qu'on a recensé leurs besoins, qu'on les a transmis à l'opérateur et que derrière l'opérateur ne suit pas, vers qui vont se tourner les ménages en attente de cette prise de



contact ? Vers le Locaux-Moteur ! C'est là qu'on voit que la relation de confiance a été établie, mais c'est clairement aussi une des difficultés fortes pour les Locaux-Moteurs et leur crédibilité : les opérateurs doivent faire leur part en termes de délais d'intervention, de qualité des conseils techniques pour optimiser les travaux et de suivi des dossiers, sinon on a créé des attentes, des envies, des espoirs chez des personnes qui n'avaient rien demandé à personne.

On trouve deux postures chez nos publics : on a de la méfiance, et on a de la défiance (ceux qui disent que les politiques publiques c'est toujours pour les mêmes, qu'ils n'ont droit à rien, qu'ils auront beau demander ils n'obtiendront rien, qu'ils ont déjà demandé mais qu'on les a laissé tomber ou qu'on leur a demandé l'impossible en termes administratif). Là on fabrique de la défiance. Donc nous on mouline un peu le terrain, on rend tous ces gens visibles, mais on a besoin d'avoir du répondant derrière quand l'opérateur est sollicité. Et quand ça fonctionne bien, c'est presque magique pour le ménage.

Autre difficulté : nos missions sont circonscrites dans le temps. 15 mois, 16 mois, c'est pas mal, mais parfois ça n'est pas suffisant et je pense qu'on aurait eu besoin de plus de temps pour accompagner certains ménages.

Notre faiblesse aujourd'hui, c'est la pérennité de notre modèle économique, et notre gouvernance associative. Normalement en 2020, on aurait dû étoffer notre réseau de bénévoles dans le Conseil d'administration pour diversifier les profils de bénévoles impliqués, mais le contexte n'a pas rendu cela possible. On a aussi besoin de travailler la communication sur notre action. Aujourd'hui, je ne suis pas du tout repérée par l'Anah, c'est dommage. On n'est pas dans les réseaux existants, on me dit parfois qu'on n'est pas encore assez connus pour en faire partie. On est observés, mais pas encore vraiment soutenus... Cela

pose la question de la légitimité et demande beaucoup d'énergie.

### > Quels sont vos partenaires opérationnels et financiers ?

Les opérateurs d'amélioration de l'habitat, les Compagnons Bâisseurs vers qui on réoriente certains ménages, et toutes les collectivités.

Au niveau financier, au début, on n'était financé que par des appels à projets, un peu de subvention de l'Anah via le département du Maine-et-Loire qui est délégataire des aides à la pierre, la Fondation Abbé Pierre et l'ARS (nous sommes labellisés « acteur de prévention santé »). Nous avons aussi été lauréats d'un appel à projets d'AG2R-LA MONDIALE qui nous a donné une visibilité au niveau national. L'ONPE nous a permis de réaliser une vidéo et mettre en lumière notre expérience via le guide méthodologique. Par la suite, des opérateurs de l'habitat nous ont sollicités pour répondre avec eux à des marchés publics et aujourd'hui on a quatre équipes en place dans le Maine-et-Loire qui sont adossées à des opérateurs (ALTER ou Soliha). On a ainsi pu renforcer l'équipe : deux personnes ont été recrutées à temps partiel et accompagnent trois équipes. On a essaimé dans le Finistère où nous sommes là financés via des subventions (Poher Communauté, la Fondation Abbé Pierre, Solinergy, AG2R LA MONDIALE). À la rentrée de septembre, deux autres équipes vont se mettre en place dans le Maine-et-Loire.

Le réseau RAPPEL a été également très soutenant. On essaye de participer à des événements, des ateliers qui nous permettent d'établir de nouveaux contacts, mais je n'ai pas vraiment le temps de faire de la prospection. Même si le bouche-à-oreille fonctionne plutôt bien, on reste des « poucets » dans le monde de l'habitat. Ceci dit, je n'ai pas à rougir de nos résultats car l'année dernière, en trois missions, on a généré 100 dossiers de travaux déposés et 1,2 millions de travaux chez des ménages invisibles, qui jamais n'auraient lancé ces

démarches sans les équipes de Locaux-Moteurs.

### > Plus globalement, que pensez-vous de la manière dont est traité le phénomène de précarité énergétique sur votre territoire et en France ?

Dans le Maine-et-Loire, nous avons beaucoup de chance car l'équipe du Conseil départemental est très mobilisée et plutôt en pointe sur ce sujet, avec une politique proactive qui veut avancer sur la question tout en créant de l'innovation sociale.

Je ne dirais pas la même chose au niveau national, où je trouve la prise en compte de la précarité énergétique déplorable. Depuis 3 ans et même si je ne suis pas une « spécialiste », je vois clairement que les choses se sont dégradées. Dans des pays comme la Suède ou l'Allemagne, ces questions de précarité énergétique sont en passe d'être résolues, ce qui est loin d'être le cas en France. La différence vient de l'accompagnement technique poussé proposé dans ces pays, et au fait que les aides à la rénovation y sont toujours conditionnées à cet accompagnement. Et quand on parle d'accompagnement, cela veut dire aller chercher les ménages, les écouter, les aider, aller chercher toutes les aides disponibles, etc. En France, j'ai l'impression qu'on a deux « piliers » que sont le Ministère de l'Écologie et celui du Logement, qui « tirent à hue et à dia » chacun dans leur coin. On se retrouve avec un nombre incalculable de dispositifs et d'aides. Les dégâts que cela fait sur le terrain ! Les gens n'y comprennent plus rien, ils sont démarchés et harcelés par téléphone, et ils finissent juste dégoûtés. C'est pour ça qu'on a du non-recours. Malgré tout ce que font les acteurs sur le terrain, il y a un manque de coordination vraiment problématique. On est dans des injonctions paradoxales permanentes entre des dispositifs qui se chevauchent et on ne sait plus trop qui fait quoi : chevauchement des compétences, chevauchement des missions... Il y a un gaspillage d'argent et d'énergie hallucinants.

MaPrimeRénov', c'est vraiment une gabegie. À un moment, il faut être sérieux : bien sûr que les ménages autonomes vont se saisir de tout ceci et faire des travaux, mais tous les autres ? Ils sont largués. On prétend s'attaquer à la précarité énergétique, mais on crée toutes les conditions pour que justement les publics les plus en difficultés ne se saisissent pas des aides. À mon avis, on n'a jamais créé autant de non-recours. Je serais curieuse de connaître l'écart entre le nombre de ménages « très satisfaits » ayant mené à terme des travaux de rénovation avec MPR et le nombre de dossiers qui ont été enregistrés dans l'interface MPR : je n'ose même pas imaginer la perte en ligne, tous ceux qui ont abandonné en cours de route... Cela me met très en colère car c'est à mon sens un vrai scandale qui devrait être dénoncé par des enquêtes de fond journalistiques.

### > Comment voyez-vous votre mission dans 10 ans ?

Nous avons eu l'appui d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA) qui nous a donné des idées : notamment, utiliser le modèle des Locaux-Moteurs pour faire de la formation auprès d'acteurs locaux et faire en sorte que les territoires se saisissent directement de notre modèle et le dupliquent. Cela correspondait assez bien à mon profil de formatrice et nous permettrait de rester une structure agile, car notre vocation n'est pas de grossir et de recruter énormément au sein de l'association. Nous apporterions de notre côté une formation « labellisée » et l'outillage méthodologique nécessaires pour développer ces techniques d'« aller vers », qui sont l'ADN des Locaux Moteurs. On pourrait travailler bien sûr l'énergie et la rénovation énergétique et sur l'adaptation du logement, mais aussi d'autres thématiques...

*Interview réalisé le 30/04/2021 pour le RAPPEL.*

